

# AVIGNON

# CONFLUENCE

prend ses quartiers

Principes du schéma  
d'aménagement

MARS 2018

## AVIGNON CONFLUENCE

un nouveau quartier de ville,  
un nouveau cœur d'agglomération pour réaliser  
la **ville de demain**

La Communauté d'agglomération du Grand Avignon, compétente en matière économique, et la Ville d'Avignon, compétente en matière d'urbanisme et de logement, dessinent et organisent ensemble le nouveau quartier **Avignon Confluence**.

Cet espace va devenir un véritable morceau de ville, mêlant logements et activités, signal d'une ville moderne et

exemplaire, faite d'innovations techniques, architecturales et sociales.

Soucieux de valoriser ces potentiels, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon s'engagent dans un ambitieux projet d'intérêt métropolitain. En reliant ce nouveau quartier au centre-ville et aux autres quartiers, nous construisons ensemble la ville de demain.

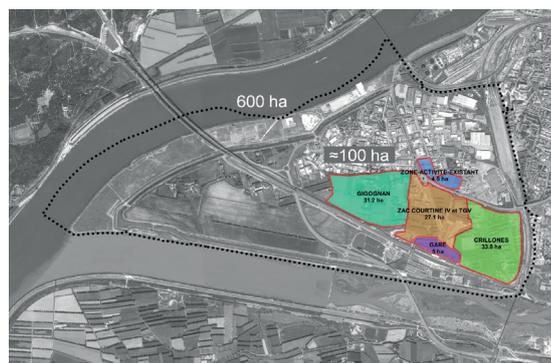
## UN ESPACE HORS DU COMMUN DE 600 HECTARES, QUI VOIT NAÎTRE LE PROCHAIN GRAND QUARTIER D'AVIGNON

- ✕ Une proximité avec le centre-ville
- ✕ Une maîtrise du foncier par les collectivités
- ✕ Une accessibilité locale, régionale et nationale (la Rocade, la Liaison Est-Ouest, la Gare TGV...)
- ✕ Une zone d'activités existante de 150 ha
- ✕ Des qualités paysagères exceptionnelles

L'ambition est d'investir ce « morceau de territoire », porte ouverte sur la confluence du Rhône et de la Durance et le grand paysage, pour y créer les conditions d'un développement qui profite à toute l'agglomération et conforte son rayonnement.

## UNE RÉFLEXION COLLECTIVE

Depuis le lancement du projet, des ateliers territoriaux ont réuni plusieurs centaines d'acteurs du développement local, en rencontres plénières et en ateliers de travail. Opportunités, potentiels, enjeux ont été exprimés et pris en compte pour faire de ce site stratégique une réussite collective.



Un nouveau quartier sur près de 100 ha

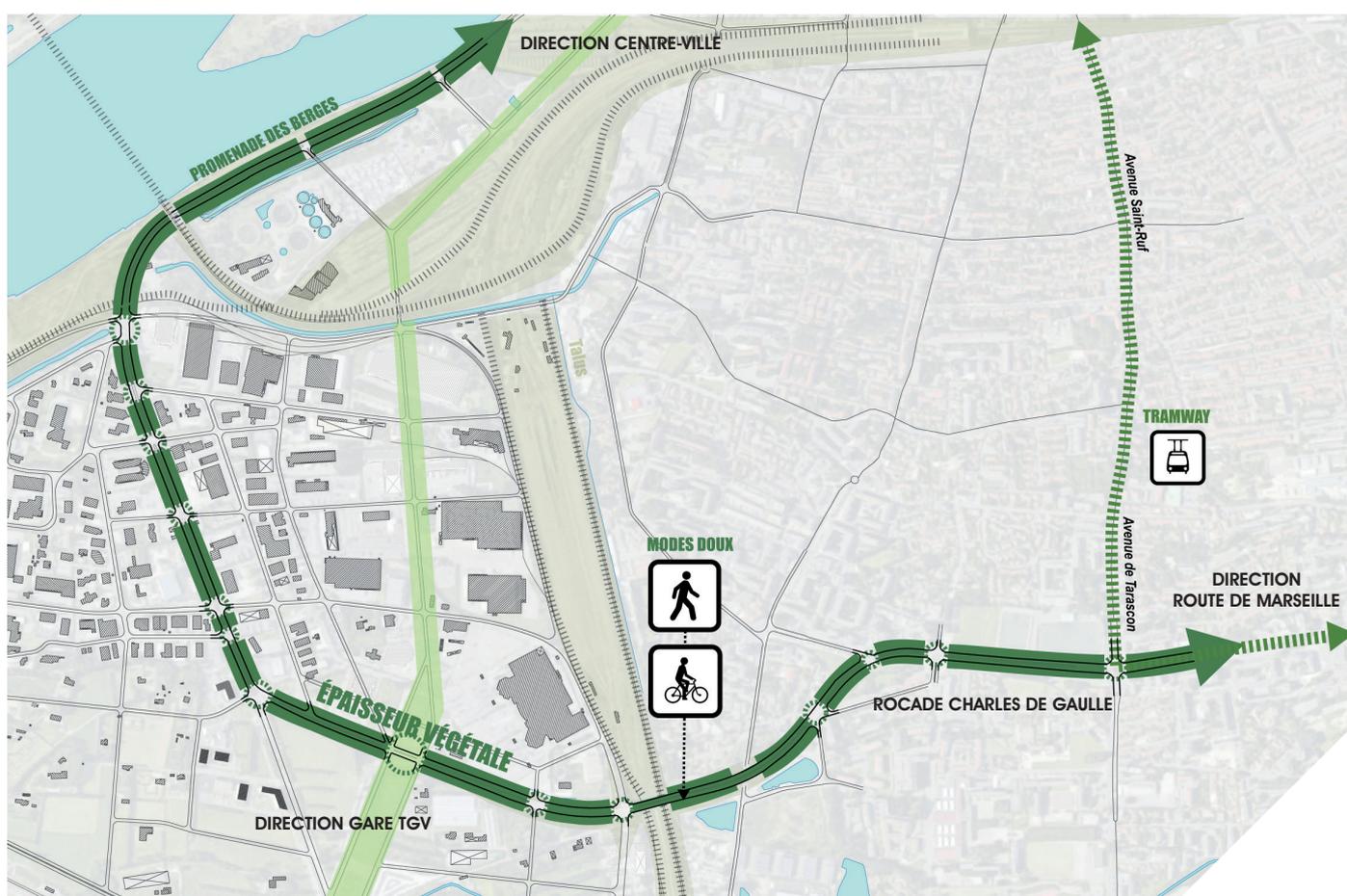
Pour concevoir le **schéma d'ensemble**, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon ont désigné une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre, conduite par Joan BUSQUETS architecte - urbaniste (BAU B.) en groupement avec ILEX, ARCADIS ESG et OASIS. Cette équipe sera garante des exigences du Grand Avignon et de la Ville d'Avignon dans l'aménagement du quartier, et elle accompagnera les opérateurs immobiliers.



# FAIRE DE LA ROCADE UN BOULEVARD URBAIN

**La Rocade devient Boulevard urbain** et c'est un nouveau visage qui se dessine pour l'ensemble du quartier. La Rocade représente aujourd'hui une véritable fracture urbaine. Son abaissement permettra de créer une continuité entre la liaison gare TGV / centre-ville, le futur quartier, la zone d'activités existante et le centre commercial.

Il s'agit, dans le cadre du projet, de pacifier cet espace, pour offrir une place aux modes doux et transports en commun, et de lui donner une épaisseur végétale continue sur l'ensemble de son linéaire.

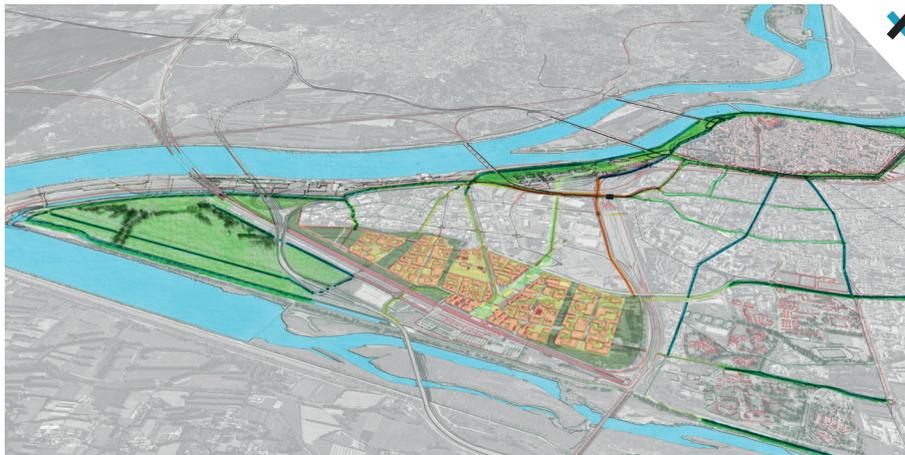


Transformer la Rocade en Boulevard urbain depuis le pont de Gigognan jusqu'au giratoire de la Gare.



Boulevard urbain

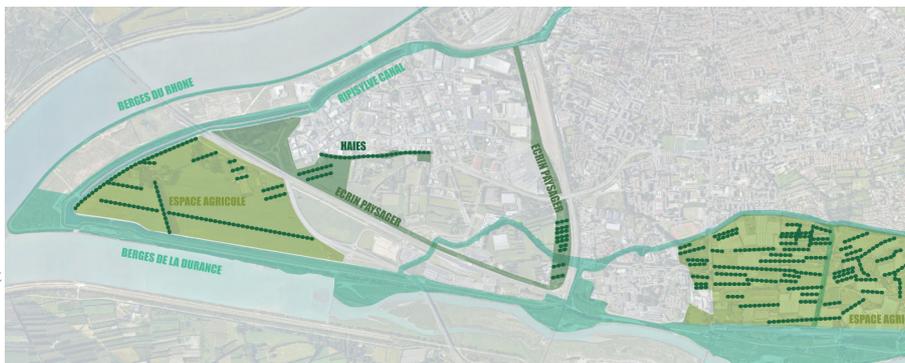
# UN QUARTIER À ORGANISER AUTOUR DE LA RELATION À L'EAU ET AU GRAND PAYSAGE



Un cadre unique et « respirant » pour le futur quartier : en complément du Parc de la Confluence, une série d'espaces verts vient renforcer l'identité environnementale du site et créer des liaisons paysagères et espaces de détente.



Des connexions douces à finaliser vers le futur Parc de la Confluence et La Durancie.



Des qualités paysagères à préserver : espaces agricoles, canal, berges du Rhône et de la Durancie.

# LES PARCS

## ET LE MAIL CENTRAL

Les grands éléments paysagers (Liaison Gare > Centre-ville, Boulevard Urbain, Promenade des canaux et des berges) se retrouvent à l'échelle du quartier complétés par une série de **mails parcs** qui viennent rythmer régulièrement la structure urbaine de celui-ci, lui offrant des espaces de respiration, de détente mais également de gestion des eaux.

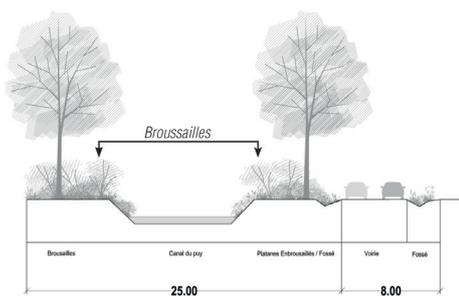
Le Mail Central crée un axe est / ouest interne au quartier, en complément de la Liaison Gare > Centre-ville.

À dominante minérale, et ombragé, cet axe commerçant pourrait accueillir un marché, des terrasses, des cafés... et serait dédié aux modes doux.

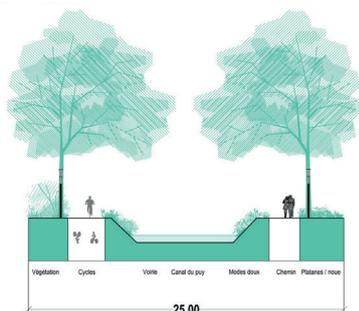


# LE CANAL

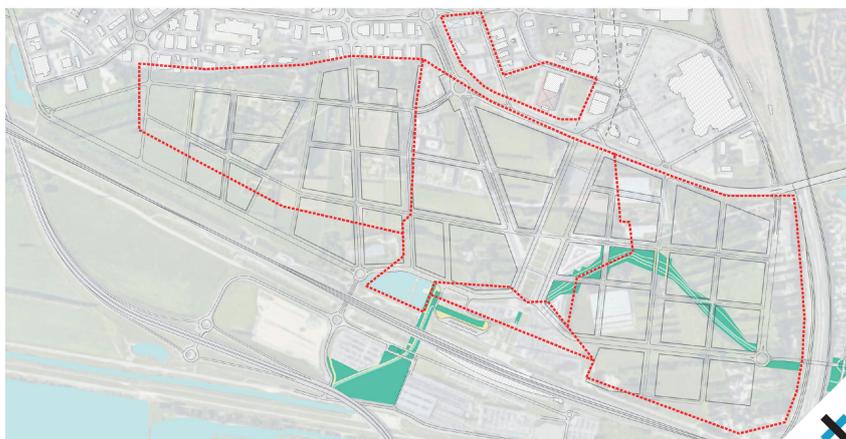
Aujourd'hui cachés et inaccessibles, les abords du Canal Puy seraient aménagés en espaces de promenade, ce qui contribuerait à renforcer l'identité paysagère du quartier Avignon Confluence.



Existant : Canal caché et inaccessible



Créer une promenade longeant le canal



Révéler et restaurer le Canal Puy comme géographie identitaire et naturelle du site

“Avec Avignon Confluence, nous engageons à Avignon un aménagement urbain ambitieux, porteur d’innovations architecturales, environnementales, sociales, mêlant activités économiques et habitat. C’est en Courtine que se dessine la ville de demain : moderne, connectée, durable, attractive.”



**Cécile HELLE,**  
1<sup>re</sup> Vice Présidente déléguée au développement économique et aux finances  
Maire d’Avignon

# VIVRE LA VILLE

## AUTREMENT

### UNE ORGANISATION EN MACRO-ÎLOTS

Le macro-îlot est conçu comme un ensemble d’îlots, avec un fonctionnement suivant un **ensemble de principes** : gestion de l’énergie, des inondations, de l’eau, du stationnement, de la programmation fonctionnelle, des volumes et de la surface de plancher et des caractéristiques des espaces libres extérieurs publics ou privés.

Ces principes seront définis dans un document : Projet urbain du macro-îlot.

Chaque partie peut se développer à un moment différent mais en suivant le projet urbain du macro-îlot, ainsi que la gestion de l’aménageur.

Les 16 macro-îlots devront privilégier **une mixité d’usages**, avec la présence de commerces, bureaux, logements, activités, équipements et services. La gestion énergétique, dans le macro-îlot est mutualisée, ce qui permet un fonctionnement plus efficace et équitable.

Dans chaque macro-îlot, plusieurs architectes peuvent intervenir pour créer une diversité architecturale. Une certaine homogénéisation du macro-îlot peut s’effectuer grâce à la présence d’espaces publics conçus suivant des caractéristiques communes.

Exemple d’aménagement de macro-îlot.



Le stationnement est pensé de façon à garantir un ratio suffisant pour les usages prévus, ainsi qu’un accès à travers les rues autour du macro-îlot.

Il est proposé un parking silo mutualisé à l’échelle de chaque macro-îlot, pour compléter la demande de stationnement et offrir des services de mobilité : auto-partage, mobilité électrique... Dans cette perspective, les besoins en parking sont répartis à moitié dans le bâtiment silo et à moitié dans la partie inférieure des bâtiments.

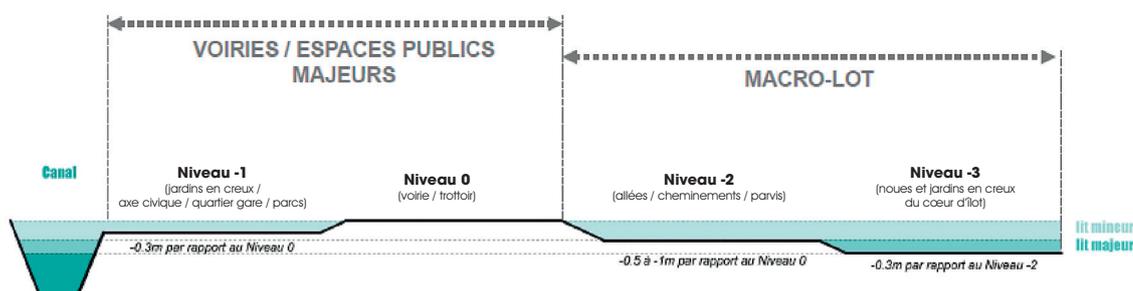
La taille d’un macro-îlot est d’environ 30 000 m<sup>2</sup> au sol et la vocation de chacun d’entre eux peut varier selon le programme. Cela permet d’obtenir une image territoriale composée à la manière d’un collage de différentes pièces aux usages et aménagement urbain différents.



**LE PARVIS DE LA GARE, UN ESPACE DERSORMAIS HABITÉ ET DES ESPACES PUBLICS ORIENTÉS « SERVICES »**

# LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION ET LA GESTION DES EAUX PLUVIALES : CRÉER UN PAYSAGE UNIQUE ET AGRÉABLE

Une organisation des espaces publics en 4 niveaux va permettre de gérer les risques et d'offrir un cadre fonctionnel toujours hors d'eau.



## LA VILLE DURABLE C'EST QUOI ?

### LA MOBILITÉ DANS LE NOUVEAU QUARTIER

L'accessibilité voiture reste garantie autour du macro-îlot, mais sera limitée à l'intérieur aux véhicules d'intervention et de secours.

- Accès principal à la gare via la façade sud
- Mise en place de liaisons (voïes et transports en commun) avec le centre, inter-quartiers et intra-quartier

- Réduction des ratios de places de stationnement du PLU avec prise en compte des périmètres d'influence des lignes de transports en commun
- Réduction de l'emprise des stationnements sur les macro-îlots par mutualisation
- Mise en place d'offres de mobilités alternatives : auto-partage, vélo-partage, co-voiturage

### BIOCLIMATISME

#### EXPLOITATION DU POTENTIEL SOLAIRE

- Épaisseur limitée des bâtiments : meilleur éclairage et ventilation naturelle
- Logements traversants ou bi-orientés privilégiés
- Mise en place de haies végétalisées pour la protection contre les vents du nord
- Forte proportion de toitures inclinées orientées sud pour recevoir des capteurs solaires (photovoltaïques et thermiques)
- Production locale d'EnR (Énergies Renouvelables) avec capteurs parfaitement intégrés à l'architecture

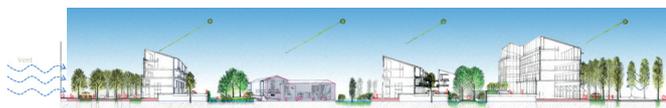
### PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

#### ET DÉMARCHE BAS CARBONE

Bâtiment très performants : label E+ C visé avec niveau E3 C2

- Conception passive optimisée
- Efficacité des systèmes
- Recours aux EnR
- Recours à des matériaux à faible empreinte carbone, notamment le bois (façades à ossatures préfabriquées)

Approvisionnement et desserte énergétique basés sur l'exploitation des potentiels EnR Locaux : mise en avant de la géothermie sur nappe (en cours d'études) avec exploitation mutualisée de la ressource par réseau.



# 2018

## Les prochaines étapes



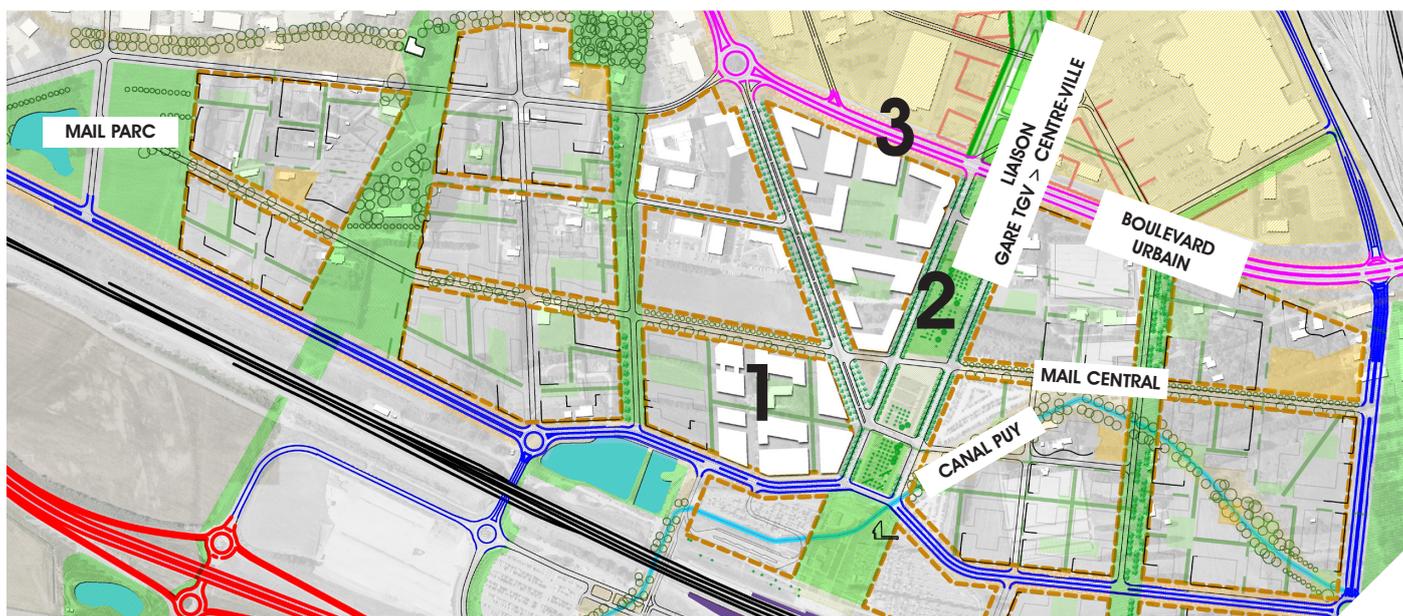
“ Il faut mener rapidement une opération visible et significative. Le lancement de l'aménagement d'un premier macro-îlot sera le témoin de cette ambition et l'annonce d'une vraie réussite. ”

**Jean-Marc ROUBAUD**,  
Président du Grand Avignon  
Maire de Villeneuve les Avignon

**1 /** L'AMÉNAGEMENT D'UN PREMIER MACRO-ÎLOT TÉMOIN

**2 /** PREMIÈRE PHASE DE LA LIAISON GARE TGV > CENTRE-VILLE

**3 /** L'ABAISSEMENT DE LA ROCADE QUI DEVIENT BOULEVARD URBAIN



### CONTACTS

#### Communauté d'agglomération du Grand Avignon

320, chemin des Meinajariès  
Agroparc - BP 1259 - 84911 Avignon Cedex 9

Tél. 04 90 84 47 00 / Fax 04 90 84 47 01  
contact@grandavignon.fr

[www.grandavignon.fr](http://www.grandavignon.fr)



#### Mairie d'Avignon

Hôtel de Ville  
84045 Avignon Cedex 9

Tél. 04 90 80 80 00 / Fax 04 90 80 84 28  
contact@mairie-avignon.com

[www.avignon.fr](http://www.avignon.fr)

**AVIGNON**  
Ville d'exception